RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 40104
Numéro SIREN : 450 258 991
Nom ou dénomination : FINANCIERE G.L.C.

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005016

FINANCIERE G.L.C.
Société par actions simplifiée au capital de 14.690 euros
Siège social : 474 Rue des Moulins, 28260 La Chaussée-d'Ivry
450 258 991 RCS CHARTRES

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Copie certifiée conforme par le Président
Monsieur Jean BLONDIN



Bilan actif

BILAN CONSOLIDE — **ACTIF**

		31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé			
Immobilisations Incorporelles		1 342 618	1 100 973
dont Ecart acquisition net MGA		*129 474*	-
dont Ecart acquisition net SPM		*14 538*	*22 823*
dont Ecart acquisition net SPMD		*10 628*	*14 894*
Immobilisations corporelles		10 491 610	11 706 628
Immobilisations financieres		514 294	418 326
	Total	**12 348 523**	**13 225 927**
Actif circulant			
Stocks et encours		14 642 705	14 646 796
Clients et comptes rattachés		1 066 492	938 686
Autres créances		2 015 710	1 718 150
Disponibilités		2 576 423	2 760 160
Comptes de régularisation		947 543	668 470
dont Impot différés actifs		*844 933*	*562 269*
	Total	21 248 873	20 732 262
TOTAL DE L'ACTIF		**33 597 396**	**33 958 189**

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE — **PASSIF**

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 690	14 286
Primes		3 348 733	2 847 137
Rerserves consolidées		7 296 178	11 581 468
Résultat de l'exercice		- 2 592 124	- 4 293 008
Subventions investissements		62 137	86 181
	Total	**8 129 614**	**10 236 064**
Intérets des minoritaires		-	**369 771**
Provisions			
Pour risques et charges		953 466	1 413 095
	Total	**953 466**	**1 413 095**
Dettes			
Emprunts		16 080 734	13 975 611
Dettes financières diverses		110 673	115 326
Fournisseurs et comptes rattachés		2 922 058	2 628 269
Dettes fiscales et sociales		4 449 530	4 478 875
Autres dettes		948 536	730 117
dont impot différés passif		*333 335*	*332 996*
Comptes de régularisation		2 785	11 061
	Total	**24 514 317**	**21 939 259**
TOTAL DU PASSIF		**33 597 396**	**33 958 189**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	**22 345 882**	**18 035 262**
Chiffre d'affaires	21 626 228	18 964 892
Production stockée	- 173 187	- 1 782 982
Autres produits	892 841	853 352
Charges d'exploitation	**24 566 675**	**22 489 311**
Cout d'achat mp et approv.	6 356 513	4 981 284
Autres achats et charges externes	6 328 624	5 695 879
Impôts et taxes	292 828	389 630
Charges de personnel	9 083 743	8 895 725
Dotations aux amortissements et prov.	2 422 554	2 442 820
Autres charges d'exploitation	82 413	83 973
Résultat d'exploitation	**- 2 220 792**	**- 4 454 049**
Résultat financier	- 256 547	- 208 421
Résultat courant des sociétés intégrées	- 2 477 339	- 4 662 470
Résultat exceptionnel	- 367 017	- 943 259
Impôts courants	14 787	- 24 698
Impôts différés	- 282 324	- 1 231 691
Résultat net des sociétés intégrées	- 2 576 819	- 4 349 340
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 305	13 842
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**- 2 592 124**	**- 4 363 182**
Intérets des minoritaires	-	- 70 174
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**- 2 592 124**	**- 4 293 008**

Tableau de flux consolidé

	31-déc.-21 Impact sur la Trésorerie €	31-déc.-20 Impact sur la Trésorerie €
Résultat net des sociétés intégrées	**2 592 124**	**4 363 182**
Flux de trésorerie liés à l'activité		
– Charges déduites du Résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en Trésorerie	2 533 636	2 951 699
– Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en Trésorerie	- 656 370	- 137 011
– Plus values de cession	- 45 800	- 1 597
- Impôts différés	- 282 325	
– Ajustement	- 17 159	- 35 668
Marge brute d'autofinancement	**- 1 025 824**	**- 1 585 760**
– Variation des stocks	- 54 021	- 1 987 618
– Actif circulant et passif court terme hors C/C associé	- 42 746	- 1 335 099
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 11 275	- 652 519
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**- 1 037 099**	**- 933 241**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
– Acquisitions d'éléments immobilisés incorporels	- 551 773	- 463 629
– Acquisitions d'éléments immobilisés corporels	- 837 966	- 1 374 492
– Augmentation des immobilisations financières	- 362 482	- 258 443
– Réductions des immobilisations financières	266 513	605 827
– Produits de cessions des immobilisations	233 947	9 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 251 761	- 1 481 737
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
– Augmentation de capital-versement par les associés		
– Mobilisation des créances	-	-
– Réduction capital et remboursement associés		
– Dividendes	-	-
– Emprunts contractés sur l'exercice	2 623 465	7 621 751
– Remboursement des emprunts de l'exercice	- 1 989 339	- 1 154 802
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	634 126	6 466 949
– Trésorerie d'ouverture	820 324	- 3 231 646
– Trésorerie de clôture	- 834 410	820 324
VARIATION DE TRESORERIE	- 1 654 734	4 051 970

Tableau de variation des capitaux propres

		Capital	Prime	Réserves	Résultat	Subv	KP - part du groupe	Mino	KP consolidé
KP au 31/12/2019		14	2 847	10 507	1 124	127	14 620	440	15 060
Affectation résultat N-1				1 124	1 124		-		-
Résultat					4 293		4 293	70	4 363
AK tête de groupe							-		-
Autres	Ecart de conversion			14			14		14
	ubvention investissement					41	41		41
	Autres			35			35		35
KP au 31/12/2020		14	2 847	11 581	4 293	86	10 236	370	10 606
Affectation résultat N-1				4 293	4 293		-		-
Résultat					2 592		2 592		2 592
AK tête de groupe		0	502				502		502
Autres	Ecart de conversion			10			10		10
	ubvention investissement					24	24		24
	Op achats titres /mino			-			-	370	370
	Autres			18			18	-	18
KP au 31/12/2021		15	3 349	7 296	2 592	62	8 130	0	8 130

Annexe des comptes consolidés

Annexe comptes consolidés

0.Situation au regard de la crise sanitaire

Les effets de la pandémie Covid-19 ont continué, en 2021, à affecter le trafic aérien et le secteur aéronautique au niveau mondial, et en répercussion la cadence de production des aéronefs civils. Les activités des entités du Groupe étant majoritairement liées à la première monte, la production n'a pas pu retrouver un niveau comparable à celui de l'année 2019, mais a progressivement augmenté mois après mois.

Sur les périodes de confinement et de couvre-feu du début de 2021, le Groupe a pris les dispositions nécessaires pour organiser son activité tout en préservant la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et a également mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver sa structure et sa trésorerie.

Ainsi il a été recouru à l'activité partielle sur les sites du Groupe au cours du premier semestre 2021. Une attention particulière a été portée sur les encaissements clients.

Dans le cadre des mesures spécifiques au soutien des entreprises pour faire face aux conséquences de la crise, le Groupe a obtenu en février 2021 auprès de BPI France un prêt d'un montant de € 2,5 millions comprenant un différé de remboursement du capital de 24 mois sur une durée totale de 10 ans. Enfin, la filiale MGA a reçu, toujours en début d'année 2021, une subvention d'un montant de 350.000 € dans la cadre du programme France Relance pour lui permettre de renforcer et moderniser son outil industriel.

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2021.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et pour la première année d'application, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Il s'agit d'un changement de référentiel (anciennement CRC 99-02) imposé par la modification des textes et dont le changement ne nécessite pas de justification de notre part. La modification des textes n'a pas d'incidence sur les méthodes de consolidation retenues et la présentation des comptes consolidés.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

Annexe comptes consolidés

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 32.

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Annexe comptes consolidés

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.8 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites Internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, par exemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Annexe comptes consolidés

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.
Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Annexe comptes consolidés

Positions ouvertes isolées
Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2021- comme au 31 décembre 2020- le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks sont constitués de matières premières, d'outils coupants et d'instruments de métrologie, de produits finis, et d'encours de production.

Matières premières :

Les stocks de matières premières sont évalués à leurs coûts d'acquisition augmentés d'un forfait de 15% correspondant aux frais de stockage, aux coûts logistiques, aux charges d'espace, assurance et charge d'énergie. La méthode de valorisation est celle du premier entrée premier sortie, les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Produits fabriqués et travaux en cours :

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale). Cette évaluation est plafonnée à 95% du prix de vente.

Pour certaines sociétés du groupe, la maturité du système d'information ne permet pas d'obtenir un coût de production suffisamment fiable. Par conséquent, les produits finis et travaux en cours sont évalués sur la base d'un pourcentage du prix de vente. Le pourcentage du prix de vente retenu est compris entre 50% et 95% en fonction de la phase de fabrication où se situe l'article à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Annexe comptes consolidés

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

b. Autres avantages à long terme

-Néant

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Annexe comptes consolidés

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes de référence

Le Groupe applique, le cas échéant, les méthodes de référence énoncées par le règlement ANC 2020-01.

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

-Néant.

Annexe comptes consolidés

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Les événements suivants sont intervenus au cours de l'exercice 2021 et ont modifié le périmètre du groupe de consolidation :

- Acquisition des titres détenus par les actionnaires minoritaires de la société MGA
- Dissolution sans liquidation de la société BNA en date du 31 mai 2021 par le biais d'une transmission universelle du patrimoine social (T.U.P.) en faveur de la société ARM

Le périmètre actuel du groupe est présenté en note 32.

La société Financière GLC est détenue à 100%, depuis le 1er novembre 2021, par la société Abipa Canada Inc suite à l'apport des titres détenus par ses actionnaires à cette société. Par conséquent, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, la nouvelle société tête de groupe (Abipa Canada Inc) a établi des états financiers consolidés distincts des comptes présentés dans ce document et intégrant les éléments financiers de Financière GLC et de ses filiales pour les mois de novembre et décembre 2021.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Ecarts d'acquisition	313	132				445
Amortissements des écarts d'acquisition	- 275	- 15				- 290
Total valeurs nettes	**38**	**117**	**-**	**-**	**-**	**155**

Annexe comptes consolidés

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Frais de R&D	1 719	520				2 239
Logiciels	539	31	- 1			568
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**2 419**	**551**	**- 1**	**-**	**-**	**2 969**
Amort/dépré. Frais R&D	- 855	- 402				- 1 257
Amort/dépré. Logiciels	- 494	- 25	1			- 517
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 1 356**	**- 427**	**1**	**-**	**-**	**- 1 782**
VNC Immo incorporelles	**1 063**	**124**	**-**	**-**	**-**	**1 187**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2021.

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Terrains et constructions	1 819	18	- 298			1 539
Matériel et outillage, agcts et inst,emballages et en cours	28 381	792	- 271			28 902
Matériel de transport, mat.info, mobilier	449	28	- 14			463
Total valeurs brutes	**30 648**	**838**	**- 583**	**-**	**-**	**30 904**
Dont crédit bail	*21 121*		*- 115*			*21 006*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 920	- 92	192			- 820
Amort./Dépré, matériel et outillage, agcts et inst	- 17 707	- 1 726	192			- 19 241
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 316	- 46	10			- 352
Total Amort./Dépré.	**- 18 943**	**- 1 865**	**394**	**-**	**-**	**- 20 413**
Dont crédit bail	*- 12 351*	*- 779*	*61*			*- 13 070*
VNC Immo corporelles	**11 705**	**- 1 027**	**- 188**	**-**	**-**	**10 490**

Annexe comptes consolidés

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant l'exercice. Les crédits-baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/10/2021
Prets, cautionnement et autres créances	418	362	- 267			514
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-	-			-
Total valeurs nettes	**418**	**362**	**- 267**	**-**	**-**	**514**

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

8. Stocks et en-cours

	déc-21	2020
Matières premières	2 735	2 416
Outils coupants et instruments de métrologie	2 252	2 346
Encours de production	4 799	3 891
Produits finis	5 039	6 118
Total valeur brute	**14 825**	**14 771**
Dépréciation	- 182	- 124
Total valeur nette	**14 643**	**14 647**

Annexe comptes consolidés

9. Clients et comptes rattachés

	déc-21	2020
Créances clients	1 101	898
Dépréciation	- 62	- 57
Créances clients -net	**1 039**	**841**
Factures à établir	27	98
Total clients et comptes rattachés	**1 066**	**939**

Ventilation par échéance des créances clients :

	déc-21	2020
< 1 an	1 066	939
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	1 066	**939**

10. Autres créances et comptes de régularisation

	déc-21	2020
Créances sur personnel et org. Sociaux	12	12
Créances fiscales -hors IS	1 905	1 363
Etat , Impôts sur les bénéfices	4	46
Impôts différés-actif	845	562
Charges constatées d'avances	102	105
Autres créances	95	299
Total créances et comptes de régularisation	**2 963**	**2 387**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Ventilation par échéance des autres créances :

	déc-21	2020
< 1 an	2 118	1 824
Entre 1 et 5 ans	845	562
> 5 ans		
Total des autres créances	**2 963**	**2 387**

Annexe comptes consolidés

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	déc-21	2020
Liquidités	2 576	2 760
VMP	-	-
Total des disponibilités	**2 576**	**2 760**

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01-01-2021	**-**	**918**	**-**	**495**	**1 413**
Dotation des provisions		18		95	113
Reprises inutilisées		- 55			- 55
Utilisées durant l'exercice				- 517	- 517
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2021	**-**	**881**	**-**	**72**	**954**

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: Provision pour restructuration à hauteur de 72k€

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	déc-21	2020
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	0,75%	0,75%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Methode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

Annexe comptes consolidés

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-augmentation de capital de 502k€ dont prime émission 502k€

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Emprunts bancaires	12 036	2 624	- 1 989			12 670
Dont crédits-bails	*3 198*		*- 1 128*			*2 071*
Découvert bancaires	1 940	3 411	- 1 940			3 411
Créances clients mobilisées	-					-
Autres emprunts et dettes assimilées	115	11	- 15			111
Total	**14 091**	**6 045**	**- 3 945**	**-**	**-**	**16 191**

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2021	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	2 552	3 411	-	111	6 073
Entre 1 et 5 ans	8 748	-			8 748
> 5 ans	1 370	-			1 370
Total	**12 670**	**3 411**	**-**	**111**	**16 191**

Au 31-12-2020	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 960	1 940	-	115	4 015
Entre 1 et 5 ans	9 543	-			9 543
> 5 ans	533	-			533
Total	**12 036**	**1 940**	**-**	**115**	**14 091**

Annexe comptes consolidés

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	déc-21	2020
Fournisseurs	2 686	2 485
Fournisseurs -fnp	236	143
Total fournisseurs et comptes rattachés	**2 922**	**2 628**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	déc-21	2020
Dettes sociales	2 615	3 331
Dettes fiscales	1 835	1 148
Impôts différés passifs	333	333
Autres dettes	530	408
Produits constatés d'avance	88	-
Total dettes et comptes de régularisation	**5 401**	**5 220**

Echéancier des dettes	31/12/2021	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	2 615	2 615		
Dettes fiscales	1 835	1 835		
Impôts différés passifs	333		333	
Autres dettes	530	530		
Produits constatés d'avance	88	88		
Total dettes et comptes de régularisation	**5 401**	**5 068**	**333**	**-**

17. Impôts différés

	2021	2020
Différences temporaires	- 1 160	- 1 232
Report déficitaires	1 671	1 461
Total des impôts différés nets	**512**	**229**
Actifs d'impôts différés	845	562
Passifs d'impôts différés	- 333	- 333
Total des impôts différés nets	**512**	**229**

Annexe comptes consolidés

Les impôts différés sont calculés au 31 décembre 2021 en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

Les impôts différés non comptabilisés compte tenu du fait que leur récupération n'est pas jugée probable s'élèvent à 495k€, correspondant à un horizon 2027/2028.

Cf. Preuve de l'impôt en note 26

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays. En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2021 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. EBITDA

L'EBITDA est défini comme le résultat d'exploitation ajusté pour exclure les éléments suivants :

(i) les amortissements et dépréciations sur actifs, stocks, créances, passifs et leur reprise,
(ii) les charges et produits d'exploitation non courants.

L'EBITDA aide le Groupe à comparer sa performance sur différentes périodes de reporting de manière cohérente, car il supprime des résultats opérationnels l'impact des éléments qui ne reflètent pas la performance opérationnelle de base. Le Groupe utilise l'EBITDA pour mesurer sa performance financière.

Le rapprochement de l'EBITDA avec le résultat d'exploitation du Groupe est présenté comme suit :

Annexe comptes consolidés

en milliers d'Euros	2021	2020
Résultat d'exploitation	**-2 221**	**-4 454**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	**2 308**	**2 347**
Eléments non récurrents	**1 011**	**503**
Charges liées au personnel	362	138
Honoraires	529	212
Charges liées à la crise Covid-19	56	121
Autres	63	32
EBITDA	**1 098**	**-1 604**

21. Autres produits et charges d'exploitation

	2021	2020
Autres produits	893	853
Production immobilisée	648	648
Produits divers	245	205
Charges externes	- 6 329	- 5 696
Charges diverses	- 82	- 84
Total	**- 5 518**	**- 4 927**

22. Personnel et effectifs

	2021	2020
Charges de personnel	9 084	8 896
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	27	27
Agents de maitrise et techniciens	78	67
Employés et ouvriers	140	174
Total	**245**	**268**

Annexe comptes consolidés

23. Amortissements et provisions

	2021	2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 442	- 366
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 856	- 1 941
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 123	- 83
Dotations aux provisions	- 17	- 66
Dotations d'exploitation	**- 2 438**	**- 2 455**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	60	60
Reprises de provisions	55	36
Reprises d'exploitation	**115**	**96**
Total	**- 2 254**	**- 2 360**

24. Produits et charges financiers

	2021	2020
Charges intérêts	- 235	- 104
Pertes de change	- 79	- 88
Autres charges financières	- 85	- 73
Charges financières	**- 399**	**- 265**
Gains de change	115	55
Reprises sur provisions financières	0	-
Autres produits financiers	28	1
Produits financiers	**143**	**57**
Résultat financier	**- 257**	**- 208**

25. Produits et charges exceptionnels

	2021	2020
Valeur nette comptable des actifs corp.&incorp. cédés	- 188	- 7
Autres charges exceptionnelles	- 861	- 491
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotation sur provision exceptionnelle	- 96	- 495
Charges exceptionnelles	**- 1 144**	**- 994**
Produits de cession des actifs corp.& Incorp. cédés	234	9
Reprises provisions exceptionnelles	517	-
Autres produits exceptionnels	26	41
Produits exceptionnels	**777**	**50**
Résultat exceptionnel	**- 367**	**- 943**

Annexe comptes consolidés

26. Impôts sur les résultats

	2021	2020
Impôt courant	15	- 25
Impôts différés	- 282	- 1 232
Charges d'impôt en résultat	**- 268**	**- 1 256**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2021
Résultat conso avant impôt	**- 2 860**
Impôt théorique 25%	738
Charge d'impôt réelle	**268**
Impôt courant	- *15*
Impôt différé	*282*
	-
ECART	**- 470**
Impact changement taux IS 28% à 25%	- 92
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	- 102
QP frais et charges /dividendes	0
Credit impôt	- 3
Amort loi macron	13
Variation écart de conversion	2
Dotations /ecart acquisitions	- 4
Correction IS /Décalage tempo	210
Reports déficitaires non activés	- 495
Total justification des écarts	**- 470**
Ecart résiduel	-

27. Résultats par action

a. Résultat par action - De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

Annexe comptes consolidés

	2021	2020
Bénéfice revenant au Groupe	- 2 592	- 4 293
Nombre d'actions	14 690	14 286
Résultat de base par action (k€)	**- 0,17**	**- 0,301**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

28. Engagements

-Pas d'engagement

29. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

30. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé depuis le 01/11/2021 par ABIPA Canada Inc.

Aucune transaction effectuée avec le nouvel actionnaire.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

31. Evénements postérieurs à la date de clôture

Le 16 février 2022, la société Abipa Canada Inc. (société tête de groupe depuis le 01/11/2021) a accordé un prêt sans intérêt de 700 000 CA $ à sa filiale SPMA (basée au Maroc) pour l'achat d'équipements. Le prêt est remboursable à la demande du prêteur.

Annexe comptes consolidés

32. Périmètre de consolidation

Sociétés	Siren	Siège social	Méthode de consolidation 2021	% Intérêts 2021	% Contrôle 2021	Méthode de consolidation 2020	% Intérêts 2020	% Contrôle 2020	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	450 258 991	474 Rue des Moulins 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	301 670 188	474 Rue des Moulins 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A (fusion avec A.R.M sur 2021)	313 997 637	2 Rue Denis Papin 28500 VERNOUILLET	N/A	N/A	N/A	IG	100%	100%	France
S.P.M	806 220 430	Rue du clos Hubert 28320 GALLARDON	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	448 325 084	La Boitardière 37400 AMBOISE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	353 593 031	Rue Nicolas Leblanc 47300 VILLENEUVE /LOT	IG	100%	100%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	N/A	Zone Aropole Mohamed V Nouasser CASABLANCA	IG	100%	100%	IG	100%	100%	Maroc

33. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 43 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 43 k€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€

FINANCIERE G.L.C.
Société par actions simplifiée au capital de 14.690 euros
Siège social : 474 Rue des Moulins, 28260 La Chaussée d'Ivry
450 258 991 RCS CHARTRES
(ci-après la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DU PRESIDENT SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Cher Associé,

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-26 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2021** que nous soumettons à votre approbation.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Co-Commissaires aux Comptes.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION - METHODE

La société **FINANCIERE GLC** est la structure consolidante.

Les sociétés intégrées dans cette consolidation au **31 décembre 2021**, outre notre Société, sont :

- A.R.M., société française détenue à 100% par FINANCIERE GLC
- B.N.A., société française détenue à 100% par A.RM. et fusionnée avec l'entité ARM en mai 2021)
- M.G.A., société française détenue à 100 % par FINANCIERE GLC depuis juillet 2021 suite à l'acquisition de 20% des titres détenus précédemment par les actionnaires minoritaires
- SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE par abréviation « S.P.M. », société française détenue à 100 % par FINANCIERE GLC
- S.P.M.A., société marocaine détenue à 100% par FINANCIERE GLC
- SOPREMECA DECOLLETAGE, société française détenue à 100% par S.P.M.

Le mode de consolidation soumis au droit français et utilisé pour ces sociétés a été celui de l'intégration globale.

ANALYSE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Conformément aux dispositions des articles L. 227-9 et L.233-26 du Code de commerce, il est présenté ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

(en €uros)	**31/12/2021** (12 mois)	**31/12/2020** (12 mois)
Chiffre d'affaires :	21 626 228	18 964 892
Autres produits d'exploitation	892 841	853 352
Production stockée	(173 187)	(1 782 982)
Produits d'exploitation	22 345 882	18 035 262
Charges d'exploitation	24 566 675	22 489 311
Dotations et reprises d'exploitation	2 422 554	2 442 820
Résultat d'exploitation – (EBIT) :	(2 220 792)	(4 454 049)
Résultats Financier :	(256 547)	(208 421)
Résultat Courant Avant Impôt :	(2 477 339)	(4 662 470)
Résultat exceptionnel :	(367 017)	(943 259)

(en €uros)	**31/12/2021** (12 mois)	**31/12/2020** (12 mois)
Impôt sur les sociétés	14 787	(24 698)
Impôts différés	(282 324)	(1 231 691)
Résultat net des entités intégrées :	(2 576 819)	(4 349 340)
Amortissements des écarts d'acquisition	15 305	13 842
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE :	(2 592 124)	(4 363 182)
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	0	(70 174)
Résultat net du groupe, part du groupe	(2 592 124)	(4 293 008)

Le résultat net de l'ensemble du Groupe consolidé au titre de l'exercice clos le 31décembre 2021 est déficitaire à hauteur de -2 592 124 **€.**

Commentaires sur l'évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice

En 2021, la crise sanitaire de la Covid-19 a continué à peser sur l'activité de Groupe ARM, du fait d'un redémarrage différencié de la production selon les programmes sur lesquels les entités du Groupe travaillent.
Le chiffre d'affaires 2021 passe de 19,0 m€ à 21,6 m€ (soit une progression de 14%) grâce à la remontée progressive des cadences de production des programmes A320 (Airbus) et TBM (Daher), ainsi qu'au maintien d'un flux important sur le développement de nouvelles pièces (pour les clients Daher et Airbus Atlantic notamment). Néanmoins, certaines productions subissent toujours un faible niveau d'activité (programmes A330 d'Airbus, avions régionaux) ou des reports de commandes (activité cabine) ; ce qui a limité la progression de l'activité sur 2021.
En conséquence, le Groupe a essayé, tout au long de l'année 2021, de s'adapter aux circonstances (périodes de confinement et de couvre-feu, retards de production chez les fournisseurs de traitement de surface) afin de gérer cette reprise d'activité avec souplesse et efficacité que ce soit en termes de chaîne d'approvisionnement, de stocks et de maîtrise des coûts.
Enfin, FINANCIERE G.L.C. a obtenu, en février 2021, de la part de BPI France un financement de 2,5 m€ à échéance 10 ans (avec un différé de remboursement de 24 mois) ; ce qui présente l'avantage de sécuriser la trésorerie et d'étaler dans le temps le montant des remboursements d'emprunts.

Évolution prévisible

L'année 2022 sera marquée par la poursuite de la hausse d'activité, qui devrait concerner la quasi-totalité des marchés de l'aéronautique (avions commerciaux et régionaux, aviation d'affaires et hélicoptères). La société prévoit une progression de son chiffre d'affaires au-delà de 26 m€ (en ayant, par prudence, intégré pour parvenir à cette estimation une part de non-réalisation des prévisions commerciales transmises par les clients pour le nouvel exercice).
Un tel niveau d'activité permettrait au Groupe de retrouver un résultat d'exploitation à l'équilibre, à condition que l'évolution des cours de matières premières impactant les approvisionnements depuis le début 2022 soit contenue et/ou répercutée sur les prix de vente.
Groupe ARM estime être en capacité de financer la poursuite de son activité, grâce au renforcement de ses moyens financiers par la souscription d'emprunts faite ces deux dernières années et par son rapprochement avec Abipa Canada Inc.

Évènements survenus postérieurement à la date de clôture

Le 16 février 2022, la société Abipa Canada Inc. (société tête de groupe depuis le 01/11/2021) a accordé un prêt sans intérêt de 700 000 CA $ à sa filiale SPMA (basée au Maroc) pour l'achat d'équipements. Le prêt est remboursable à la demande du prêteur.

Activité de recherche et de développement du Groupe

Aucune activité particulière en matière de recherche et développement, au sens fiscal du terme, n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé.

Risques et incertitudes

Le conflit Russie-Ukraine est susceptible d'affecter les prochains exercices. En effet, en dépit d'un faible niveau d'activité indirecte avec ces deux pays, la perturbation forte et durable sur le continent européen et le risque d'élargissement du conflit risquent d'entraîner des conséquences sur l'activité.

Par ailleurs, la crise Covid-19 affecte toujours les activités des sociétés du Groupe.

CONCLUSION

Il va vous être donné lecture du rapport des Commissaires aux comptes de notre Société sur les comptes consolidés de l'exercice, ainsi que leur rapport sur les comptes annuels.



Monsieur Jean BLONDIN
Le Président

FINANCIERE GLC

Société par Actions Simplifiée

474, rue des Moulins
28260 La Chaussée d'Ivry
R.C.S Chartres 450 258 991

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Triaxe Audit
1089, avenue du Général Leclerc
47000 Agen

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

FINANCIERE GLC

Société par Actions Simplifiée

474, rue des Moulins
28260 La Chaussée d'Ivry
R.C.S Chartres 450 258 991

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société FINANCIERE GLC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE GLC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 0. « Situation au regard de la crise sanitaire » de l'annexe des comptes consolidés concernant les impacts de la crise sanitaire sur les comptes 2021 du Groupe,

- La note 2.1 « Base de préparation des comptes » de l'annexe des comptes consolidés qui expose le changement de référentiel relatif à l'application du règlement ANC 2020-01, obligatoire pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note 2.5) « Ecarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés décrit les règles et méthodes de détermination et d'évaluation des écarts d'acquisition et précise les modalités de leur affectation aux éléments d'actif identifiables.

  Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 2.17) « Impôts différés » de l'annexe aux états financiers exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des impôts différés.

  Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'estimation des impôts différés actifs, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 3) « Estimations et jugements comptables déterminants » de l'annexe aux états financiers précise que la direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses.

  Cette note précise que, par définition, les résultats réels seront susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées. Parmi ces éléments sujets à estimations comptables significatives, figurent notamment les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

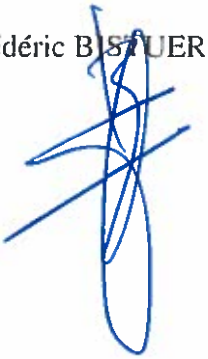
- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Paris et Agen, le 13 juin 2022

Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit & Conseil	Triaxe Audit
Éric GUEDJ	Frédéric BASTUER





CONSOLIDATION FINANCIERE GLC

COMPTES CONSOLIDES

au 31/12/2021

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Sommaire

1. Comptes consolidés 2

Bilan actif 3

Bilan passif 4

Compte de résultat 5

Tableau de flux consolidé 6

Tableau de variation des capitaux propres 7

2. Annexe des comptes consolidés 8

Annexe comptes consolidés 9

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Comptes consolidés

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Bilan actif

BILAN CONSOLIDE		ACTIF	
		31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé			
Immobilisations Incorporelles		1 342 618	1 100 973
dont Ecart acquisition net MGA		*129 474*	-
dont Ecart acquisition net SPM		*14 538*	*22 823*
dont Ecart acquisition net SPMD		*10 628*	*14 894*
Immobilisations corporelles		10 491 610	11 706 628
Immobilisations financieres		514 294	418 326
	Total	**12 348 523**	**13 225 927**
Actif circulant			
Stocks et encours		14 642 705	14 646 796
Clients et comptes rattachés		1 066 492	938 686
Autres créances		2 015 710	1 718 150
Disponibilités		2 576 423	2 760 160
Comptes de régularisation		947 543	668 470
dont Impot différés actifs		*844 933*	*562 269*
	Total	21 248 873	20 732 262
TOTAL DE L'ACTIF		**33 597 396**	**33 958 189**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE		PASSIF	
		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 690	14 286
Primes		3 348 733	2 847 137
Rerserves consolidées		7 296 178	11 581 468
Résultat de l'exercice		- 2 592 124	- 4 293 008
Subventions investissements		62 137	86 181
	Total	**8 129 614**	**10 236 064**
Intérets des minoritaires		-	**369 771**
Provisions			
Pour risques et charges		953 466	1 413 095
	Total	**953 466**	**1 413 095**
Dettes			
Emprunts		16 080 734	13 975 611
Dettes financières diverses		110 673	115 326
Fournisseurs et comptes rattachés		2 922 058	2 628 269
Dettes fiscales et sociales		4 449 530	4 478 875
Autres dettes		948 536	730 117
dont impot différés passif		*333 335*	*332 996*
Comptes de régularisation		2 785	11 061
	Total	**24 514 317**	**21 939 259**
TOTAL DU PASSIF		**33 597 396**	**33 958 189**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	**22 345 882**	**18 035 262**
Chiffre d'affaires	21 626 228	18 964 892
Production stockée	- 173 187	- 1 782 982
Autres produits	892 841	853 352
Charges d'exploitation	**24 566 675**	**22 489 311**
Cout d'achat mp et approv.	6 356 513	4 981 284
Autres achats et charges externes	6 328 624	5 695 879
Impôts et taxes	292 828	389 630
Charges de personnel	9 083 743	8 895 725
Dotations aux amortissements et prov.	2 422 554	2 442 820
Autres charges d'exploitation	82 413	83 973
Résultat d'exploitation	**- 2 220 792**	**- 4 454 049**
Résultat financier	- 256 547	- 208 421
Résultat courant des sociétés intégrées	- 2 477 339	- 4 662 470
Résultat exceptionnel	- 367 017	- 943 259
Impôts courants	14 787	- 24 698
Impôts différés	- 282 324	- 1 231 691
Résultat net des sociétés intégrées	- 2 576 819	- 4 349 340
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 305	13 842
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**- 2 592 124**	**- 4 363 182**
Intérets des minoritaires	-	- 70 174
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**- 2 592 124**	**- 4 293 008**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Tableau de flux consolidé

	31-déc.-21 Impact sur la Trésorerie €	31-déc.-20 Impact sur la Trésorerie €
Résultat net des sociétés intégrées	**2 592 124**	**4 363 182**
Flux de trésorerie liés à l'activité		
– Charges déduites du Résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en Trésorerie	2 533 636	2 951 699
– Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en Trésorerie	656 370	137 011
– Plus values de cession	45 800	1 597
- Impôts différés	282 325	
– Ajustement	17 159	35 668
Marge brute d'autofinancement	**1 025 824**	**1 585 760**
– Variation des stocks	54 021	1 987 618
– Actif circulant et passif court terme hors C/C associé	42 746	1 335 099
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	11 275	652 519
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**1 037 099**	**933 241**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
– Acquisitions d'éléments immobilisés incorporels	551 773	463 629
– Acquisitions d'éléments immobilisés corporels	837 966	1 374 492
– Augmentation des immobilisations financières	362 482	258 443
– Réductions des immobilisations financières	266 513	605 827
– Produits de cessions des immobilisations	233 947	9 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1 251 761	1 481 737
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
– Augmentation de capital-versement par les associés		
– Mobilisation des créances	-	-
– Réduction capital et remboursement associés		
– Dividendes	-	-
– Emprunts contractés sur l'exercice	2 623 465	7 621 751
– Remboursement des emprunts de l'exercice	1 989 339	1 154 802
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	634 126	6 466 949
– Trésorerie d'ouverture	820 324	3 231 646
– Trésorerie de clôture	834 410	820 324
VARIATION DE TRESORERIE	1 654 734	4 051 970

Tableau de variation des capitaux propres

		Capital	Prime	Réserves	Résultat	Subv	KP - part du groupe	Mino	KP consolidé
KP au 31/12/2019		14	2 847	10 507	1 124	127	14 620	440	15 060
Affectation résultat N-1				1 124	1 124		-		-
Résultat					4 293		4 293	70	4 363
AK tête de groupe							-		-
Autres	Ecart de conversion			14			14		14
	ubvention investissement					41	41		41
	Autres			35			35		35
KP au 31/12/2020		14	2 847	11 581	4 293	86	10 236	370	10 606
Affectation résultat N-1				4 293	4 293		-		-
Résultat					2 592		2 592		2 592
AK tête de groupe		0	502				502		502
Autres	Ecart de conversion			10			10		10
	ubvention investissement					24	24		24
	Op achats titres /mino			-			-	370	370
	Autres			18			18	-	18
KP au 31/12/2021		15	3 349	7 296	2 592	62	8 130	0	8 130

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe des comptes consolidés

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

0.Situation au regard de la crise sanitaire

Les effets de la pandémie Covid-19 ont continué, en 2021, à affecter le trafic aérien et le secteur aéronautique au niveau mondial, et en répercussion la cadence de production des aéronefs civils. Les activités des entités du Groupe étant majoritairement liées à la première monte, la production n'a pas pu retrouver un niveau comparable à celui de l'année 2019, mais a progressivement augmenté mois après mois.

Sur les périodes de confinement et de couvre-feu du début de 2021, le Groupe a pris les dispositions nécessaires pour organiser son activité tout en préservant la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et a également mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver sa structure et sa trésorerie.

Ainsi il a été recouru à l'activité partielle sur les sites du Groupe au cours du premier semestre 2021. Une attention particulière a été portée sur les encaissements clients.

Dans le cadre des mesures spécifiques au soutien des entreprises pour faire face aux conséquences de la crise, le Groupe a obtenu en février 2021 auprès de BPI France un prêt d'un montant de € 2,5 millions comprenant un différé de remboursement du capital de 24 mois sur une durée totale de 10 ans. Enfin, la filiale MGA a reçu, toujours en début d'année 2021, une subvention d'un montant de 350.000 € dans la cadre du programme France Relance pour lui permettre de renforcer et moderniser son outil industriel.

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2021.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et pour la première année d'application, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Il s'agit d'un changement de référentiel (anciennement CRC 99-02) imposé par la modification des textes et dont le changement ne nécessite pas de justification de notre part. La modification des textes n'a pas d'incidence sur les méthodes de consolidation retenues et la présentation des comptes consolidés.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 32.

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.8 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, par exemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.
Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2021- comme au 31 décembre 2020- le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks sont constitués de matières premières, d'outils coupants et d'instruments de métrologie, de produits finis, et d'encours de production.

Matières premières :

Les stocks de matières premières sont évalués à leurs coûts d'acquisition augmentés d'un forfait de 15% correspondant aux frais de stockage, aux coûts logistiques, aux charges d'espace, assurance et charge d'énergie. La méthode de valorisation est celle du premier entrée premier sortie, les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Produits fabriqués et travaux en cours :

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale). Cette évaluation est plafonnée à 95% du prix de vente.

Pour certaines sociétés du groupe, la maturité du système d'information ne permet pas d'obtenir un coût de production suffisamment fiable. Par conséquent, les produits finis et travaux en cours sont évalués sur la base d'un pourcentage du prix de vente. Le pourcentage du prix de vente retenu est compris entre 50% et 95% en fonction de la phase de fabrication où se situe l'article à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

b. Autres avantages à long terme

-Néant

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes de référence

Le Groupe applique, le cas échéant, les méthodes de référence énoncées par le règlement ANC 2020-01.

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

-Néant.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Les événements suivants sont intervenus au cours de l'exercice 2021 et ont modifié le périmètre du groupe de consolidation :

- Acquisition des titres détenus par les actionnaires minoritaires de la société MGA
- Dissolution sans liquidation de la société BNA en date du 31 mai 2021 par le biais d'une transmission universelle du patrimoine social (T.U.P.) en faveur de la société ARM

Le périmètre actuel du groupe est présenté en note 32.

La société Financière GLC est détenue à 100%, depuis le 1er novembre 2021, par la société Abipa Canada Inc suite à l'apport des titres détenus par ses actionnaires à cette société. Par conséquent, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, la nouvelle société tête de groupe (Abipa Canada Inc) a établi des états financiers consolidés distincts des comptes présentés dans ce document et intégrant les éléments financiers de Financière GLC et de ses filiales pour les mois de novembre et décembre 2021.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Ecarts d'acquisition	313	132				445
Amortissements des écarts d'acquisition	- 275	- 15				- 290
Total valeurs nettes	38	117	-	-	-	155

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Frais de R&D	1 719	520				2 239
Logiciels	539	31	- 1			568
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**2 419**	**551**	**- 1**	**-**	**-**	**2 969**
Amort/dépré. Frais R&D	- 855	- 402				- 1 257
Amort/dépré. Logiciels	- 494	- 25	1			- 517
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 1 356**	**- 427**	**1**	**-**	**-**	**- 1 782**
VNC Immo incorporelles	**1 063**	**124**	**-**	**-**	**-**	**1 187**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2021.

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Terrains et constructions	1 819	18	- 298			1 539
Matériel et outillage, agcts et inst,emballages et en cours	28 381	792	- 271			28 902
Matériel de transport, mat.info, mobilier	449	28	- 14			463
Total valeurs brutes	30 648	838	- 583	-	-	30 904
Dont crédit bail	*21 121*		- *115*			*21 006*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 920	- 92	192			- 820
Amort./Dépré, matériel et outillage, agcts et inst	- 17 707	- 1 726	192			- 19 241
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 316	- 46	10			- 352
Total Amort./Dépré.	- 18 943	- 1 865	394	-	-	- 20 413
Dont crédit bail	- *12 351*	- *779*	*61*			- *13 070*
VNC Immo corporelles	**11 705**	**- 1 027**	**- 188**	-	-	10 490

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant l'exercice. Les crédits-baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2021	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/10/2021
Prets, cautionnement et autres créances	418	362	- 267			514
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-	-			-
Total valeurs nettes	**418**	**362**	**- 267**	**-**	**-**	**514**

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

8. Stocks et en-cours

	déc-21	2020
Matières premières	2 735	2 416
Outils coupants et instruments de métrologie	2 252	2 346
Encours de production	4 799	3 891
Produits finis	5 039	6 118
Total valeur brute	**14 825**	**14 771**
Dépréciation	- 182	- 124
Total valeur nette	**14 643**	**14 647**

Annexe comptes consolidés

9. Clients et comptes rattachés

	déc-21	2020
Créances clients	1 101	898
Dépréciation	- 62	- 57
Créances clients -net	**1 039**	**841**
Factures à établir	27	98
Total clients et comptes rattachés	**1 066**	**939**

Ventilation par échéance des créances clients :

	déc-21	2020
< 1 an	1 066	939
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	1 066	**939**

10. Autres créances et comptes de régularisation

	déc-21	2020
Créances sur personnel et org. Sociaux	12	12
Créances fiscales -hors IS	1 905	1 363
Etat , Impôts sur les bénéfices	4	46
Impôts différés-actif	845	562
Charges constatées d'avances	102	105
Autres créances	95	299
Total créances et comptes de régularisation	**2 963**	**2 387**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Ventilation par échéance des autres créances :

	déc-21	2020
< 1 an	2 118	1 824
Entre 1 et 5 ans	845	562
> 5 ans		
Total des autres créances	**2 963**	**2 387**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	déc-21	2020
Liquidités	2 576	2 760
VMP	-	-
Total des disponibilités	**2 576**	**2 760**

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01-01-2021	-	**918**	-	**495**	**1 413**
Dotation des provisions		18		95	113
Reprises inutilisées		- 55			- 55
Utilisées durant l'exercice				- 517	- 517
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2021	-	**881**	-	**72**	**954**

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: Provision pour restructuration à hauteur de 72k€

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	déc-21	2020
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	0,75%	0,75%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Methode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-augmentation de capital de 502k€ dont prime émission 502k€

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Emprunts bancaires	12 036	2 624	- 1 989			12 670
Dont crédits-bails	*3 198*		*- 1 128*			*2 071*
Découvert bancaires	1 940	3 411	- 1 940			3 411
Créances clients mobilisées	-					-
Autres emprunts et dettes assimilées	115	11	- 15			111
Total	**14 091**	**6 045**	**- 3 945**	**-**	**-**	**16 191**

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2021	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	2 552	3 411	-	111	6 073
Entre 1 et 5 ans	8 748	-			8 748
> 5 ans	1 370	-			1 370
Total	12 670	3 411	-	111	16 191

Au 31-12-2020	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 960	1 940	-	115	4 015
Entre 1 et 5 ans	9 543	-			9 543
> 5 ans	533	-			533
Total	12 036	1 940	-	115	14 091

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	déc-21	2020
Fournisseurs	2 686	2 485
Fournisseurs -fnp	236	143
Total fournisseurs et comptes rattachés	**2 922**	**2 628**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	déc-21	2020
Dettes sociales	2 615	3 331
Dettes fiscales	1 835	1 148
Impôts différés passifs	333	333
Autres dettes	530	408
Produits constatés d'avance	88	-
Total dettes et comptes de régularisation	**5 401**	**5 220**

Echéancier des dettes	31/12/2021	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	2 615	2 615		
Dettes fiscales	1 835	1 835		
Impôts différés passifs	333		333	
Autres dettes	530	530		
Produits constatés d'avance	88	88		
Total dettes et comptes de régularisation	**5 401**	**5 068**	**333**	**-**

17. Impôts différés

	2021	2020
Différences temporaires	- 1 160	- 1 232
Report déficitaires	1 671	1 461
Total des impôts différés nets	**512**	**229**
Actifs d'impôts différés	845	562
Passifs d'impôts différés	- 333	- 333
Total des impôts différés nets	**512**	**229**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

Les impôts différés sont calculés au 31 décembre 2021 en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

Les impôts différés non comptabilisés compte tenu du fait que leur récupération n'est pas jugée probable s'élèvent à 495k€, correspondant à un horizon 2027/2028.

Cf. Preuve de l'impôt en note 26

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays. En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2021 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. EBITDA

L'EBITDA est défini comme le résultat d'exploitation ajusté pour exclure les éléments suivants :

(i) les amortissements et dépréciations sur actifs, stocks, créances, passifs et leur reprise,
(ii) les charges et produits d'exploitation non courants.

L'EBITDA aide le Groupe à comparer sa performance sur différentes périodes de reporting de manière cohérente, car il supprime des résultats opérationnels l'impact des éléments qui ne reflètent pas la performance opérationnelle de base. Le Groupe utilise l'EBITDA pour mesurer sa performance financière.

Le rapprochement de l'EBITDA avec le résultat d'exploitation du Groupe est présenté comme suit :

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

en milliers d'Euros	2021	2020
Résultat d'exploitation	**-2 221**	**-4 454**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	**2 308**	**2 347**
Eléments non récurrents	**1 011**	**503**
Charges liées au personnel	362	138
Honoraires	529	212
Charges liées à la crise Covid-19	56	121
Autres	63	32
EBITDA	**1 098**	**-1 604**

21. Autres produits et charges d'exploitation

	2021	2020
Autres produits	893	853
Production immobilisée	648	648
Produits divers	245	205
Charges externes	- 6 329	- 5 696
Charges diverses	- 82	- 84
Total	**- 5 518**	**- 4 927**

22. Personnel et effectifs

	2021	2020
Charges de personnel	9 084	8 896
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	27	27
Agents de maitrise et techniciens	78	67
Employés et ouvriers	140	174
Total	**245**	**268**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

23. Amortissements et provisions

	2021	2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 442	- 366
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 856	- 1 941
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 123	- 83
Dotations aux provisions	- 17	- 66
Dotations d'exploitation	**- 2 438**	**- 2 455**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	60	60
Reprises de provisions	55	36
Reprises d'exploitation	**115**	**96**
Total	**- 2 254**	**- 2 360**

24. Produits et charges financiers

	2021	2020
Charges intérêts	- 235	- 104
Pertes de change	- 79	- 88
Autres charges financières	- 85	- 73
Charges financières	**- 399**	**- 265**
Gains de change	115	55
Reprises sur provisions financières	0	-
Autres produits financiers	28	1
Produits financiers	**143**	**57**
Résultat financier	**- 257**	**- 208**

25. Produits et charges exceptionnels

	2021	2020
Valeur nette comptable des actifs corp.&incorp. cédés	- 188	- 7
Autres charges exceptionnelles	- 861	- 491
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotation sur provision exceptionnelle	- 96	- 495
Charges exceptionnelles	**- 1 144**	**- 994**
Produits de cession des actifs corp.& Incorp. cédés	234	9
Reprises provisions exceptionnelles	517	-
Autres produits exceptionnels	26	41
Produits exceptionnels	**777**	**50**
Résultat exceptionnel	**- 367**	**- 943**

Annexe comptes consolidés

26. Impôts sur les résultats

	2021	2020
Impôt courant	15	- 25
Impôts différés	- 282	- 1 232
Charges d'impôt en résultat	**- 268**	**- 1 256**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2021
Résultat conso avant impôt	**- 2 860**
Impôt théorique 25%	738
Charge d'impôt réelle	**268**
Impôt courant	*- 15*
Impôt différé	*282*
	-
ECART	**- 470**
Impact changement taux IS 28% à 25%	- 92
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	- 102
QP frais et charges /dividendes	0
Credit impôt	- 3
Amort loi macron	13
Variation écart de conversion	2
Dotations /ecart acquisitions	- 4
Correction IS /Décalage tempo	210
Reports déficitaires non activés	- 495
Total justification des écarts	**- 470**
Ecart résiduel	-

27. Résultats par action

a. Résultat par action - De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

	2021	2020
Bénéfice revenant au Groupe	- 2 592	- 4 293
Nombre d'actions	14 690	14 286
Résultat de base par action (k€)	**- 0,17**	**- 0,301**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

28. Engagements

-Pas d'engagement

29. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

30. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé depuis le 01/11/2021 par ABIPA Canada Inc.

Aucune transaction effectuée avec le nouvel actionnaire.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

31. Evénements postérieurs à la date de clôture

Le 16 février 2022, la société Abipa Canada Inc. (société tête de groupe depuis le 01/11/2021) a accordé un prêt sans intérêt de 700 000 CA $ à sa filiale SPMA (basée au Maroc) pour l'achat d'équipements. Le prêt est remboursable à la demande du prêteur.

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe comptes consolidés

32. Périmètre de consolidation

Sociétés	Siren	Siège social	Méthode de consolidation 2021	% Intérêts 2021	% Contrôle 2021	Méthode de consolidation 2020	% Intérêts 2020	% Contrôle 2020	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	450 258 991	474 Rue des Moulins 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	301 670 188	474 Rue des Moulins 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A (fusion avec A.R.M sur 2021)	313 997 637	2 Rue Denis Papin 28500 VERNOUILLET	N/A	N/A	N/A	IG	100%	100%	France
S.P.M	806 220 430	Rue du clos Hubert 28320 GALLARDON	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	448 325 084	La Boitardière 37400 AMBOISE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	353 593 031	Rue Nicolas Leblanc 47300 VILLENEUVE /LOT	IG	100%	100%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	N/A	Zone Aropole Mohamed V Nouasser CASABLANCA	IG	100%	100%	IG	100%	100%	Maroc

33. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 43 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 43 k€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€